

BAREME OFFICIEL DES HONORAIRES*

Montants (T.V.A à 20%) calculé sur le montant de la transaction réalisée.

Applicable au 02/01/2017

LOCATION : (locaux à usage d'habitation)

Lors de chaque nouvelle location, facturation correspondant à 2 mois de loyer hors charges répartie par moitié entre bailleur et preneur.

A savoir :

15% pour les visites

15% pour la constitution du dossier locataire

43% pour la rédaction du bail

27% pour l'établissement de l'état des lieux

Mise en location de votre bien depuis l'estimation de sa valeur locative jusqu'à l'état des lieux d'entrée

Dépôt de garantie : 1 mois de loyer hors charges.(logement vide) - 2 mois loyer hors charges (logement meublé)

* le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés

LOCATION : (locaux à usage commercial et industriel)

10% HT de la valeur locative triennale.

GESTION LOCATIVE - MANDAT SQUARE BOX :

HT TTC

GESTION PACKAGE : 7,00 % + 3,40 % GLI

Gestion complète de votre bien :

Gestion financière, administrative, fiscale, technique

Assurance loyers impayés, détériorations immobilières, inoccupation des locaux, protection juridique

ð Pour l'établissement du document de synthèse annuelle aidant à la déclaration de revenus fonciers.

16,00 € 20,00 €

MISSION DE REPRESENTATION

ó Agglomération :

Tarif de l'heure

44,16 € 53,00 €

Minimum de perception : ½ heures

29,16 € 35,00 €

ó Hors Agglomération :

Pour toutes missions hors agglomération

Selon
Devis

TRANSACTION

Les honoraires* TTC comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à réitération de l'acte authentique.

Pour les ventes inférieures et égales à 15 000€ : 1500 €

Pour les ventes supérieures à 15 000€: Forfait de 3500€ + 4,50% du prix de vente plafonné à 10% du prix de vente.

Prestations de service pour les éléments nécessaires à la signature d'un compromis ou promesse de vente selon art L721.2 du CCH

100,00 € 120,00 €

* Les honoraires sont à la charge du vendeur pour les mandats de vente

* Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur pour les mandats de recherche

AUCUN HONORAIRE ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT